

Devoir de formation continue pour les moniteurs de sports de neige ainsi que les entraîneurs

Les entraîneurs qui souhaitent conserver leur statut de moniteur actif chez Swiss Snowsports (SSSA), doivent suivre **tous les deux ans** un cours de formation continue dans le cadre de l'offre de cours de Swiss-Ski ou des associations régionales (annoncé auprès de SSSA comme cours de formation continue).

Offre de Swiss-Ski : forum des entraîneurs de Swiss-Ski et Coach Points

- a) 3 journées de formation continue hors neige chez Swiss-Ski ou
- b) 2 journées de formation continue sur neige chez Swiss-Ski ou
- c) 1 journée sur neige + 1 journée hors neige chez Swiss-Ski

*Module hors neige = Coach Points Swiss-Ski, Forum des entraîneurs Swiss-Ski hors neige

** Tous les modules Swiss-Ski font également office de formation continue J+S

Ces cours peuvent être suivis indépendamment, dans un laps de temps de **deux ans**. En satisfaisant le devoir de formation, le statut de moniteur actif chez Swiss Snowsports est prolongé de **deux ans**.

Offres des associations régionales – annoncées auprès de la SSSA en tant que formation continue

Plusieurs associations régionales proposent des cours combinés, permettant aux entraîneurs de prolonger parallèlement leurs licences J+S/Swiss-Ski et SSSA. Cette offre de cours est consultable sur le lien suivant : <https://www.snowsports.ch/fr/perfectionnement/cours-de-perfectionnement.html>

Précision : l'obligation de formation pour le renouvellement de la licence d'activités à risque n'est pas remplie dans le cadre de cette offre.

Gion-Antieni Maissen

Responsable de formation Swiss-Ski



Michael Brügger

Responsable de formation SSSA



HAUPTSPONSOR



SPONSOREN

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

FAHRZEUGPARTNER



OFFICIAL BROADCASTER

SRG SSR

AUSRÜSTER



DESCENTE

